

INFOS

JUILLET 2010 – MONTERBLANC

MAIRIE

⇒ Conseil municipal : **jeudi 1^{er} juillet** à 19H.

AGENCE POSTALE

Du 05 juillet au 27 août, l'agence postale sera ouverte le matin de 9H à 12H.

TRANSPORT SCOLAIRE TPV

Permanence pour la remise des cartes, le **jeudi 26 août** de 9H à 12H (salle du conseil municipal).

PLAN D'ACTION EN FAVEUR DE LA SECURITE DES PERSONNES AGEES

La Préfecture souhaite que les personnes âgées, isolées ou vulnérables soient recensées par nos services. Nous avons en mairie, un registre qui avait été établi lors du plan canicule en 2003 et que nous essayons de tenir à jour. Toutefois, toute personne âgée peut, sur la base du volontariat **se signaler en mairie avant le 1^{er} juillet** (0297459003). Cette démarche est très importante à l'approche de la période estivale où l'isolement s'accroît du fait des départs en congés des voisins ou des familles.

L'objectif de cette action est de renforcer la sécurité des personnes. Cette liste sera transmise aux forces de sécurité de notre territoire.

CHAMBRES D'HÔTES

Les loueurs de meublés de tourisme mis en location doivent procéder à une déclaration en mairie **au plus tard le 1^{er} Juillet**.

SECOURS CATHOLIQUE MONTERBLANC

Solitude, difficulté financière passagère, besoin d'écoute, etc...

Nous sommes à votre disposition pour vous apporter un accompagnement, une aide financière, rompre votre solitude, par :

L'Atelier Créatif ouvert tous les jeudis de 14H à 16H.

Vous pouvez également être accueillis à l'Epicierie Sociale Cantonale « Le Coup de Pouce » tous les samedis de 9H30 à 12H. Elle sera fermée du **24/07/2010 au 14/08/2010 inclus**.

Il suffit de contacter l'assistante sociale de secteur ou le CCAS qui vous indiqueront les démarches à suivre. Pour tous renseignements : 06.08.81.94.44

REGLES DE SAVOIR VIVRE EN ETE

J'entretiens mon terrain, je fauche les hautes herbes, je n'attends pas que mon voisin se plaigne.

J'apprends à mon chien à ne pas aboyer inconsidérément. Je ramasse les déjections de mon chien sur la voie publique

DEBROUSSAILLAGE

Les propriétaires de terrains non bâtis sont tenus de débroussailler et de garantir le maintien en état débroussaillé de leurs terrains jusqu'à une distance minimum de **50 mètres des habitations**

ENVIRONNEMENT

Dans le cadre du plan de désherbage communal :

▫ l'usage de désherbant chimique est interdit à proximité des points d'eau
▫ l'arrêté préfectoral du 4 avril 2005 interdit l'application de tout produit phytosanitaire à moins d'un mètre de la berge des fossés, cours d'eau, canaux et points d'eau. Est également interdit le traitement des bouches d'égoût, des avaloirs, des caniveaux.

▫ cette interdiction concerne autant les agriculteurs, les communes, les entrepreneurs que les **particuliers**. A chacun d'être attentif lors de l'entretien des espaces communs mais aussi privés

▫ des sanctions sont prévues au mépris de la réglementation. Elles peuvent être assez lourdes financièrement, jusqu'à **75 000 € d'amende et 2 ans de prison**.

▫ un seul gramme de produit actif versé directement dans l'eau d'un ruisseau entraîne sa pollution sur 10 kms.

NUISANCES SONORES

« Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scies mécaniques, etc, ne peuvent être effectués que :

▫ les jours ouvrables de 8H30 à 12H et de 14H30 à 19H30

▫ les samedis de 9H à 12H et de 15H à 19H

▫ les dimanches et jours fériés de 10H à 12H. »

CLUB DE HAND A MONTERBLANC

Plusieurs personnes de la commune souhaitent créer une équipe de hand loisir mixte adultes (plus de 16 ans) pour la saison 2010. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de Mr Franck LACOURT au 02.97.44.53.77.

Les débutants sont les bienvenus !

COMITE D'ANIMATION FETE DE LA SAINT PIERRE

☐ **Vendredi 25 juin** : Super loto à la salle des fêtes à 20H30 (ouverture des portes à 19H).

☐ **Samedi 26 juin** : course cycliste (départ à 18H45), sardines grillées et grillades à 20H30, fest noz à 21H.

☐ **Dimanche 27 juin** :

⇒ puces et brocante (entrée gratuite de 9H à 18H - 90 places - 4 m = 5 € sans table - inscriptions 02.97.45.97.08 ou 06.85.59.28.67), fête foraine et fest deiz.

⇒ Messe à 10H30 suivie du feu de la St Pierre

⇒ Repas à 12H30

⇒ Fest Deiz à 15H au centre bourg

⇒ Fête Foraine

⇒ Mobylette à 14H : démonstration sur circuit - gratuit

☐ **Lundi 28 juin** : concours de boules à 14H au stade.

CONSERVATION CADASTRALE

Les propriétaires fonciers sont informés que M. HILAIRE Frédéric, Géomètre du Cadastre sera de passage sur la commune au cours des mois de juin et juillet 2010 afin de procéder aux mises à jour annuelles

de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral.

Dans ce cadre, il sera amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés.

ASSOCIATION DES AMIS DE LA CHAPELLE ET DU SITE DE MANGOLERIAN

L'association vous convie à participer à son programme de festivités **pour l'été 2010** :

⇒ Tout d'abord, comme chaque année, le pardon traditionnel de Mangolérien aura lieu le second week-end de juillet soit le week-end des **samedi 10 et dimanche 11 juillet 2010** !

Au programme, à l'occasion des 45 ans de l'association :

Samedi soir : concert de musique irlandaise animé par le groupe NIGHT CAP

Dimanche : procession à la fontaine puis, messe dans la chapelle et repas traditionnel breton !

⇒ Durant l'été, vous pourrez participer aux **mardis musicaux** de Mangolérien de 19h à 23h. Entrée gratuite. Buvette, galettes/ saucisses et crêpes.

Venez écouter et danser sur les rythmes bretons :

** le mardi 20 juillet 2010

** le mardi 03 août 2010

** le mardi 17 août 2010

** le mardi 31 août 2010

A.S.M FOOTBALL ECOLE DE FOOT

Inscriptions pour la saison 2010/2011 pour les catégories U7, U8, U9, U11, U13

⇒ le **vendredi 2 juillet** de 18H à 20H

⇒ le **samedi 3 juillet** de 10H à 12H à la classe mobile au stade.

Se munir de la cotisation et pour les nouveaux joueurs : une photocopie d'une pièce d'identité ou livret de famille.

Renseignements : 02.97.45.90.74

BIENVENUE AU SERVICE DU SOUTIEN SCOLAIRE !

Depuis dix années scolaires, l'équipe du Secours Catholique de Monterblanc vous propose un service de soutien scolaire **gratuit**. Partant d'une volonté d'aide et d'accompagnement des jeunes, Anne -Françoise JUBIN exerce au quotidien cette mission en tant qu'enseignante ! Mais en dehors

des cours, serait-il possible de créer un espace d'aide dans la convivialité, la bonne humeur, la compétence et la modernité ?

Petit à petit, notre service s'est structuré en équipe et compte **quatre enseignantes enthousiastes et motivées**. Ainsi, chaque **vendredi de 17H30 à 18H30**, douze enfants se retrouvent pour **une aide encadrée aux devoirs à la Maison de l'Enfance de Monterblanc**. De plus, notre équipe bénéficie d'un équipement informatique. Aujourd'hui, notre mission reste toujours l'accueil des jeunes **de tous niveaux scolaires de la maternelle au collège, toutes disciplines** pour partager les bonnes notes et l'épanouissement des enfants !

Contact : 06/88/15/54/38 pour toutes informations et d'ores et déjà, si vous le souhaitez, inscrire votre enfant pour la rentrée prochaine !

SECURITE ROUTIERE

Un petit mot avant les vacances estivales et les grands départs : pensons à notre sécurité et à celle des autres, avec ce petit rappel avant le voyage : Vérifions l'état du véhicule avec les points importants : pneus, freins, éclairage, gilet réfléchissant, triangle. Indiquons notre intention de changement de direction (clignotants). Soyons prudents. Bonnes vacances et bonne route.

Dates à retenir

➔ **Du vendredi 25 au lundi 28 juin** : Fête de la Saint Pierre

➔ **Samedi 26 juin** : Fête de l'école « 1, 2, 3 Soleil » à partir de 14H sur la cour de l'école.

➔ **Dimanche 27 juin** : journée portes ouvertes de 10H à 18H au hangar RSA (aérodrome) - Association les Constructeurs Amateurs d'Avions de Vannes et sa Région.

➔ **Mercredi 7 juillet** : atelier de synthèse (Zone d'Aménagement concerté) à 18H à la salle des fêtes.

➔ **Samedi 10 et dimanche 11 juillet** : Fête et Pardon de Mangolérien